

LE MODÈLE SPORTIF FRANÇAIS À L'ÉPREUVE DES TERRITOIRES



INSCRIPTIONS
GRATUITES

FORUM 2015

Palais Omnisports Marseille Grand-Est

17 et 18 JUIN



PROGRAMME *

Après avoir posé la question de l'intelligence collective des acteurs du sport face à la crise à La Rochelle en 2013. Puis réfléchi sur les enjeux du nouveau mandat suite aux élections municipales en 2014 à Lille. Cette année la thématique du FORUM SPORTS ET TERRITOIRES est celle de la confrontation du modèle sportif Français aux nouveaux territoires. Nouveaux territoires issus des récentes lois relatives à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral et à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

« Le modèle sportif Français à l'épreuve des territoires »

L'épreuve comprend plusieurs difficultés.

En premier lieu il s'agit du nouveau découpage administratif français avec le passage de 22 régions à 13 régions. Il convient de noter également que la loi 'NOTRe' aura un impact sur ce découpage administratif en modifiant les contours des intercommunalités avec le seuil minimum de 20000 habitants pour créer un EPCI (sauf exceptions prévues par la loi).

En second lieu il s'agit de la redéfinition des compétences dans le cadre de la loi Notre. La Loi a supprimé la clause générale de compétences pour les régions et les départements. Toutefois la loi 'NOTRe' prévoit que le sport au même titre que la culture, le tourisme est une compétence partagée. A l'inverse du Tourisme pour lequel la loi prévoit un schéma de développement touristique qui définit les orientations stratégiques d'aménagement, de développement et de promotion des destinations touristiques, ainsi que les actions des collectivités territoriales. Le sport devra faire avec le conseil national du sport, un peu comme la culture qui désormais est dotée d'un conseil national des collectivités territoriales pour le développement culturel.

En troisième lieu la crise financière que traversent les collectivités territoriales notamment en raison de la baisse des dotations de l'État. Cette baisse des dotations a eu déjà des effets immédiats sur la baisse des subventions au mouvement sportif, le report voire l'annulation de construction ou de rénovation d'équipements sportifs.

De nouvelles grandes Régions, des compétences départementales renforcées vers la solidarité territoriale, un renforcement du bloc local autour des Métropoles et de l'intercommunalité, dans un cadre financier très tendu, Dans ce contexte va-t-on assister à une nouvelle composition du modèle sportif français ?

Cette recomposition des territoires interroge tous les acteurs du sport, d'autant plus que l'État a franchi une nouvelle étape dans son désengagement local en transférant la gestion du patrimoine et de l'hébergement des CREPS aux Régions, tout en conservant la gestion du sport de haut niveau, le fonctionnement des pôles et la formation initiale et continue dans le domaine du sport. À noter que le CREPS pourra être un opérateur des régions sur les sportifs régionaux, des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous,

Pour faire face à l'épreuve comment partager les compétences ?

C'est bien la question qui est posée aujourd'hui aux acteurs du sport.

Peut-on imaginer aujourd'hui qu'un modèle national de partage des compétences puisse s'imposer ?

A l'inverse chaque territoire à l'échelle de la région va-t-il inventer sa gouvernance du sport ?

LE MODÈLE DU FORUM 2015

- Une conférence plénière, et six conférences animées par un membre de « SPORTS ET TERRITOIRES ».
- Une Table Ronde exceptionnelle avec la participation entre autres de Messieurs
Thierry BRAILLARD,
Secrétaire d'État aux Sports, auprès du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
et Denis MASSEGLIA,
Président du Comité National Olympique et Sportif Français.
 - L'Assemblée Générale de l'association "Sports et Territoires".
- Des stands de nos partenaires pour les rencontrer avec des moments de convivialité et d'échanges.
- Des ateliers techniques sur les mesures d'économie budgétaire animés par nos partenaires.
 - Un espace de restauration.
 - Une visite du stade Vélodrome et du Palais de la Glisse.
- Une réunion nationale du réseau des responsables des Sports dans les Régions.
- Une réunion nationale du réseau des responsables des Sports dans les Départements.

LES CONFÉRENCES

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

MERCREDI 17 JUIN

14h: SALLE PLÉNIÈRE.

OUVERTURE DU FORUM

Monsieur RICHARD MIRON :

*Maire Adjoint Délégué Aux Sports, à la Politique Sportive, aux Équipements Sportifs, aux Manifestations et Événements sportifs et au Développement du Sport pour Tous:
MAIRIE DE MARSEILLE*

"MODÈLE SPORTIFS FRANÇAIS EN CRISE:

PEUT-ON S'INSPIRER DES GOUVERNANCES DE NOS VOISINS EUROPÉENS?"

COLIN MIÈGE :

PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU THINK TANK DE SPORT ET CITOYENNETÉ.

ANALYSE ET PERSPECTIVE DE LA RÉFORME TERRITORIALE.

CHARLES DUDOGNON:

*MAITRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC,
CENTRE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DU SPORT (CDES-OMI), UNIVERSITÉ DE LIMOGES.*

ANALYSE DE QUEL SERVICE PUBLIC DU SPORT.

QUELLES FONCTIONS DU SPORT DANS LA CITÉ ?

PIERRE DANTIN :

PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ :

VICE-DOYEN, A LA FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT AIX-MARSEILLE.

PROBLÉMATIQUES INTRODUCTIVES AUX CONFÉRENCES.

JACQUES VERGNES :

PRÉSIDENT DE "SPORTS ET TERRITOIRES",

DIRECTEUR DES SPORTS DE LA VILLE ET DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG.

MERCREDI 17 JUIN :

16h00 : 1. **LE BLOC DE COMPÉTENCES DU TERRITOIRE RÉGION / DÉPARTEMENTS :**
SKATE PARC. QUELLE GOUVERNANCE POUR QUEL SERVICE PUBLIC DU SPORT ?

La nouvelle carte des Régions de France va entraîner la nécessité d'une coordination de la politique sportive sur des territoires plus étendus. Comment partager la compétence avec les Départements ? Le partage peut-il, doit-il, être identique selon les départements d'une même Région ? Le mouvement sportif doit-il se réorganiser ? Faut-il une organisation identique pour toutes les disciplines ?

GRANDS TÉMOINS :

- Emmanuel RORTEAU : Responsable du service Vie Sport Jeunesse et Vie Associative du Conseil Régional des Pays de Loire.
- Catherine BERTIN : Directrice de l'Association des Départements de France.
- François BEAUCHARD: Chairman d'EUROPEAN NETWORK OUTDOOR SPORT.
Et Thierry BEDOS : Responsable du Pôle Sport Nature du Ministère des Sports.
 - ✓ Comment articuler les Plan Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires des Sports de Nature avec les futures grandes Régions ?

ANIMATEURS :

- Claude POUILLET : SPORTS ET TERRITOIRES : Directeur Adjoint Culture Sport Jeunesse et Vie Associative au Conseil Régional de Franche-Comté.
- Françoise BATAILLON : SPORTS ET TERRITOIRES : Directrice Générale Adjointe au Conseil Départemental de Moselle.

MERCREDI 17 JUIN :

16h00 : 2. LE BLOC DE COMPÉTENCES DU TERRITOIRE MÉTROPOLE / VILLES : SALON V.I.P. QUELLE GOUVERNANCE POUR QUEL SERVICE PUBLIC DU SPORT ?

La création des Métropoles au 1er janvier 2015 et au 1er janvier 2016 confère à ces territoires des enjeux forts de développement et de rayonnement. Leurs compétences sont fixées par décret et en matière de sport, les métropoles disposent de 2 années pour définir l'intérêt métropolitain. L'intérêt métropolitain doit-il se limiter aux seuls équipements structurants ? Doit-il concerner les clubs professionnels et de haut niveau, mais aussi les événements sportifs à fort rayonnement ? Si oui comment organiser la solidarité avec les communes et le mouvement sportif local ?

GRANDS TÉMOINS :

- **Michel TONON** : Enseignant Université d'Aix en Provence, Ancien Maire de SALON EN PROVENCE, ancien Conseiller Général et Président de la Communauté Agglomération AGGLOPOLE PROVENCE.
 - ✓ Quelles perspectives pour la future Métropole Aix Marseille ?
- :Mission ministérielle Métropole Aix Marseille. *
- **Yannick LEBORGNE** : Directeur des Sports de LILLE MÉTROPOLE EUROPE.
 - ✓ Quelle politique du sport de haut niveau à l'échelle métropolitaine ? Quelles filières d'accès au haut niveau sur le territoire métropolitain ?
- **Alain BÉRAL** : Président de la Ligue Nationale de Basket Ball.
 - ✓ Quels partenariats avec les clubs métropolitains, quelles perspectives européennes ?

ANIMATEURS :

- **Thierry BLANC** : A.N.D.I.I.S.S, Directeur des Sports de la ville d'ISTRES.
- **Eric BOUQUIN** : SPORTS ET TERRITOIRES, Directeur des Sports de la Ville de NANTES.

MERCREDI 17 JUIN :

16h00 : 3. LE BLOC DE COMPÉTENCES COMMUNAUTÉ / COMMUNES (HORS TERRITOIRE MÉTROPOLE) : SALLE PLÉNIÈRE. QUELLE GOUVERNANCE POUR QUEL SERVICE PUBLIC DU SPORT ?

La réforme territoriale laisse toute latitude aux communautés d'agglomérations et communautés de communes pour définir leurs interventions dans le domaine du sport. La définition de l'intérêt communautaire sportif devient nécessaire et incontournable dans un contexte économique difficile et dans la perspective de l'élection au suffrage universel direct des EPCI. Quelle est la situation aujourd'hui ? Faut-il aller plus loin ? Comment articuler politique intercommunale et politique départementale et régionale ?

GRANDS TÉMOINS :

- **Jacques VERNEREY** : Directeur des Sports de ville et de Communauté d'Agglomération de MULHOUSE.
 - ✓ L'intérêt communautaire au travers de la mutualisation de la politique du sport de haut niveau Mulhousienne avec en particulier la gestion d'un centre sportif.
- **Franck BOREL** : Directeur des Sports du Conseil Départemental du VAUCLUSE.
 - ✓ Quel soutien du Conseil Départemental pour ce bloc en milieu rural.
- **Yves RAIBAUD** : Géographe, Maître de conférences HDR, IUT BORDEAUX.
 - ✓ De quel service public du sport parlons-nous en réalité ? Corps et genre dans les espaces publics
- **Michel MERCIER** : Maire de la commune nouvelle de Thizy les Bourgs.
 - ✓ Une charte afin de fédérer les communes pour un avenir commun, l'impact sur la vie associative lors des fusions de communes en communes nouvelles .

ANIMATEURS :

- **Yves LEVILLAIN** : SPORTS ET TERRITOIRES, Directeur des Sports de la ville d'ANGERS.
- **Jacques QUANTIN**: SPORTS ET TERRITOIRES, Directeur des Sports de la ville de CLERMONT-FERRAND.

JEUDI 18 JUIN :

10h00 : 4. LE BLOC DE COMPÉTENCES DU TERRITOIRE RÉGION / DÉPARTEMENTS.

SKATE PARC. DEMAIN QUELLES ACTIONS ET QUELS MOYENS POUR QUELLES POLITIQUES SPORTIVES ?

Régions et Départements interviennent traditionnellement sur le financement d'équipements sportifs, le soutien au mouvement sportif, le soutien aux clubs, aux sportifs, à l'emploi, la gestion des sports de nature, ... dans le cadre de politiques assez diversifiées. Cette intervention se fait selon différentes approches : par territoire, par enveloppe sur des actions ciblées, par projets, par contrats. Deux grandes logiques sont observées :

La logique ascendante qui consiste à partir du territoire, à réaliser des diagnostics, à mettre en synergie les acteurs et à faire remonter vers la région des politiques et des projets qui feront l'objet d'un financement.

La logique descendante qui consiste à affirmer au niveau régional des priorités à partir de critères et qui invite les territoires à présenter des projets tenant compte de ces critères.

La nouvelle carte des régions, le partage des compétences avec les départements sont-ils de nature à créer les conditions d'une nouvelle organisation.

GRANDS TÉMOINS :

- **Jean Luc GARDE** Directeur des Sports et **Thomas SENE** Directeur adjoint des Sports ,
Conseil Régional Rhône Alpes.
 - ✓ **Projet sportif autour des établissements de formation à l'échelle de la nouvelle Région Rhône Alpes Auvergne.**
- **Pascal LABBÉ** : Chef de projet sport Conseil Régional Haute Normandie.
 - ✓ **Fond commun de financement sur la Région Haute Normandie avec les Conseils Départementaux de Seine Maritime et de l'Eure.**
- **Philippe GONIGAM** : Société G&A et **Françoise BATAILLON** Directrice Générale Adjointe du Conseil Départemental de Moselle.
 - ✓ **La Moselle Sport Académie et son fond de dotation.**
- **Jean Jacques JANIÈRE** : Directeur des CREPS PACA.
 - ✓ **La mise en œuvre du transfert des CREPS aux Conseils Régionaux.**

ANIMATEURS :

- **Claude POUILLET** : SPORTS ET TERRITOIRES : Directeur Adjoint Culture Sport Jeunesse et Vie Associative au Conseil Régional de FRANCHE-COMTÉ.
- **Françoise BATAILLON** : SPORTS ET TERRITOIRES : Directrice Générale Adjointe au Conseil Départemental de Moselle.

JEUDI 18 JUIN :

10h00 : 5. LE BLOC DE COMPÉTENCES DU TERRITOIRE MÉTROPOLE / VILLES.

SALON V.I.P. DEMAIN, QUELLES ACTIONS ET QUELS MOYENS POUR QUELLES POLITIQUES SPORTIVES ?

Une lecture des décrets fondateurs des métropoles (décembre 2014) met en évidence la grande disparité des compétences retenues dans le domaine du sport. Les métropoles ont toutefois 2 ans pour faire évoluer cet « intérêt sportif métropolitain » si elles le souhaitent. Au-delà des compétences c'est aussi toute l'organisation administrative du territoire qui est modifiée avec la mutualisation des services. Selon les actions considérées comme d'intérêt communautaire comment organiser la gestion du sport métropolitain ? Comment assurer un lien avec le mouvement sportif ?

GRANDS TÉMOINS :

- **Bernard AMSALEM** : Président de la Fédération Française d'Athlétisme.
 - ✓ **Les partenariats de la FFA avec les Métropoles, quelles perspectives ?**
- **Bertrand RIOUALEN** : Directeur des sports de la Ville et de la Métropole de Brest.
 - ✓ **Avantages et inconvénients de la mutualisation des directions des sports Ville et Métropole.**
- **Eric BOUQUIN** : Directeur des sports de la Ville de Nantes.
 - ✓ **Élaboration et construction de la politique sportive de Nantes Métropole, organisation des services Ville et Métropole.**
- **Antony THIODET** : Directeur du club Provence Basket Métropole
 - ✓ **Provence Basket Métropole : un exemple de club métropolitain à suivre ?**
- **Bruno BOTELLA** : PDG de la société AREMA
 - ✓ **Le Stade Vélodrome ; un modèle destiné à se développer pour les grands équipements sportifs dans les Métropoles ?**

ANIMATEURS :

- **Thierry BLANC** : A.N.D.I.I.S.S, Directeur des Sports de la Ville d'ISTRES.
- **Eric BOUQUIN** : SPORTS ET TERRITOIRES, Directeur des Sports de la Ville de NANTES.

JEUDI 18 JUIN :

10h00 : 6. **LE BLOC DE COMPÉTENCES COMMUNAUTÉ / COMMUNES (HORS TERRITOIRE MÉTROPOLE).**
SALLE PLÉNIÈRE. **DEMAIN QUELLES ACTIONS ET QUELS MOYENS POUR QUELLES POLITIQUES SPORTIVES ?**

Environ 62% des communautés d'agglomération et des communautés de communes ont pris la compétence sport : les équipements sportifs, les piscines principalement, le soutien aux clubs et aux manifestations sportives. Par ailleurs selon une étude récente de l'ADCF, portant sur les pratiques de mutualisation des communautés, 73 % des communautés déclarent avoir mutualisé au moins un de leurs services fonctionnels. Selon l'étude, le sport n'apparaît pas dans les dix-sept services identifiés, toutefois l'étude révèle que la mutualisation ascendante et descendante permise par la loi dite « MAPTAM » du 27 janvier 2014 est présente pour les services des sports.

La mise à disposition ascendante, qui consiste à mettre à disposition des services municipaux, concerne 11 % des communautés de communes et 13 % des communautés à caractère urbain dans le secteur du sport et de la culture. Au-delà des compétences retenues comment optimiser la gestion du sport au niveau intercommunal ? La mutualisation présente-t-elle des avantages ? Pour quelles actions ? Comment organiser la concertation avec le mouvement sportif à la fois au niveau des communes et des EPCI ?

GRANDS TÉMOINS :

- **Pierre GREGOIRE** : Secrétaire Général Adjoint de l'Association Nationale des Élus aux Sports.
 - ✓ Réflexions de la commission intercommunalité.
- ✓ **Bernard TANCOGNE** : Président de l'office intercommunautaire des sports de Gascogne Toulousaine.
 - ✓ Un espace privilégié pour assurer la coordination des associations.
- ✓ **Marie France ROUSSET** : Présidente de l'ASU Lyon Vaux en Vélin handball féminin.
 - ✓ Un centre de formation construit sur les bases d'une charte territorialisée.
- **Patrick DEHEYRE** : Dirigeant de la société FITPARK.
 - ✓ Ce récent intérêt des collectivités pour le fitness extérieur traduit-il une nouvelle politique publique ?

ANIMATEUR :

- **Yves LEVILLAIN** : SPORTS ET TERRITOIRES, Directeur des Sports de la ville d'ANGERS.
- **Jacques QUANTIN** : SPORTS ET TERRITOIRES, Directeur des Sports de la ville de CLERMONT-FERRAND.

JEUDI 18 JUIN :

14h00 – 16 h 00 :
SALLE PLÉNIÈRE.

SYNTHÈSE DES CONFÉRENCES **ANIMATEURS SPORTS ET TERRITOIRES.**

TABLE RONDE

Avec la participation de Messieurs

Thierry BRAILLARD,

Secrétaire d'État aux Sports,

auprès du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Jean Claude GAUDIN *

Sénateur Maire de MARSEILLE

Richard MIRON,

Maire Adjoint Délégué aux Sports : Mairie de Marseille

Denis MASSEGLIA,

Président du Comité National Olympique et Sportif Français.

Pascal BONNETAIN,

Président de la commission Sports de l'Association des Régions de France

Jacques THOUROUDE,

Président de l'Association Nationale des Élus aux Sports

Président de la CERFRES

(Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Équipements Sportifs).

CLÔTURE DU FORUM 2015

JACQUES VERGNES:

PRÉSIDENT DE "SPORTS ET TERRITOIRES",

Directeur des Sports de la Ville et de L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG.



HORAIRES ET INFORMATIONS PRATIQUES

MERCREDI 17 JUIN 2015

10h00 – 13h00	VISITE DU STADE VELODROME OU DU PALAIS DE LA GLISSE. (Sur inscription : dans la limite des places disponibles.)
12h00 – 14h00	ACCUEIL, DÉJEUNER ET RENCONTRES ENTREPRISES.
14h00 – 15h30	CONFÉRENCE PLÉNIÈRE.
15h30 – 16h00	PAUSE ET RENCONTRES ENTREPRISES.
16h00 – 17h30	TROIS CONFÉRENCES.
17h30 – 18h00	PAUSE ET RENCONTRES ENTREPRISES.
18h00 – 19h00	ATELIERS TECHNIQUES.
19h00 – 20h00	COCKTAIL OFFERT PAR LA VILLE DE MARSEILLE.
21h00	* DINER DANS LE RESTAURANT. « Le Nul part Ailleurs » VIEUX PORT, 18 quai Rive Neuve. Tél: 04 91 33 58 95. * <i>Suggestion pour un rendez-vous convivial.</i>

JEUDI 18 JUIN 2015

9h–10h00	ATELIERS TECHNIQUES OU PAUSE ET RENCONTRES ENTREPRISES.
10h–11h30	TROIS CONFÉRENCES.
11h30–12h00	PAUSE ET RENCONTRES ENTREPRISES OU ATELIERS TECHNIQUES.
12h – 14h00	DÉJEUNER ET RENCONTRES ENTREPRISES.
14h–16h00	SYNTHÈSE DES CONFÉRENCES. ANIMATEURS SPORTS ET TERRITOIRES.

TABLE RONDE

Avec la participation de Messieurs

Thierry BRAILLARD

Secrétaire d'État aux Sports,

Auprès du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Jean Claude GAUDIN *

Sénateur Maire de MARSEILLE

Richard MIRON,

Maire Adjoint Délégué Aux Sports : Mairie De Marseille

Denis MASSEGLIA

Président du Comité National Olympique et Sportif Français.

Pascal BONNETAIN,

Président de la commission Sports de l'Association des Régions de France.

Jacques THOUROUDE,

Président de l'Association Nationale des Élus aux Sports.

CLÔTURE DU FORUM 2015 :

JACQUES VERGNES:

PRÉSIDENT DE "SPORTS ET TERRITOIRES".

Directeur des sports de la Ville et de L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG.

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions et Programme

"SPORTS ET TERRITOIRES" > <http://www.sportsetterritoires.fr/>

HÉBERGEMENT : Office du Tourisme > <http://www.marseille-tourisme.com/>

NOS PARTENAIRES

CNFPT: INSET NANCY > www.cnfpt.fr

ACTEURS DU SPORT > www.acteursdusport.fr

A.N.D.I.I.S.S. > <http://andiiss.org>

C.N.O.S.F > <http://franceolympique.com>

PALAIS OMNISPORTS MARSEILLE GRAND EST > <http://www.palaisomnisports-marseille.com>

VILLE DE MARSEILLE > <http://www.marseille.fr/sitevdm/isp/site/Portal.isp>

PLUS DES ATELIERS TECHNIQUES ANIMÉS PAR NOS PARTENAIRES

LES ATELIERS TECHNIQUES

« COMMENT RÉDUIRE LES DÉPENSES DANS LES SERVICES DES SPORTS SUR LE PLAN FINANCIER ET DE PERSONNEL ? »

Contacts: Patrick SAVIGNAN et Thierry MOTSCH-GALAS : Administrateurs de SPORTS ET TERRITOIRES

<mailto:patrick.savignan@mairie-fos-sur-mer.fr>

<mailto:j.thierry.motsch@ville-antibes.fr>

ANIMATION: Membres de SPORTS ET TERRITOIRES

Mercredi 17 juin

• SALLE PLÉNIÈRE.

18h00 à 18h30 → *La consommation d'eau dans les piscines : Armelle MERLE Responsable du classeur « DIRIGER UNE PISCINE » Édition Territorial.*

18h30 à 19h00 → *Intervention Société GALOO.*

➤ SKATE PARC.

18h00 à 18h30 → *Optimiser le fonctionnement d'une équipe d'ETAPS par la polyvalence : Philippe THOUREL : VILLE de BÈGLES et A.N.D.I.I.S.S.*

18h30 à 19h00 → *La patinoire "nouvelle génération" le projet de patinoire d'animation territoriale : Chris DUPOUX Président du Syndicat National des Patinoires.*

• SALON V.I.P.

18h00 à 19h30 → *RÉUNION INFORMATIONS A.N.D.E.S. (Association Nationale des Élus aux Sports).*

JEUDI 18 JUIN

• SALLE PLÉNIÈRE.

09h00 à 09h30 → *La consommation d'énergie dans les piscines : Armelle MERLE : Responsable du classeur « DIRIGER UNE PISCINE » Édition Territorial.*

09h30 à 10h00 → *"L'entretien des gazons synthétiques : une nécessité pour le maintien des performances sportives". FEDAIRSPORTS.*

➤ SKATE PARC.

09h00 à 09h30 → *Présentation de l'arrivée obligatoire de la cartographie en 3D, à utiliser aussi en exploitation. Michel Rochereau : I.S.C Ingénierie Sportive et Culturelle*

09h30 à 10h00 → *Développer les compétences pour diminuer le nombre de postes dans la gestion technique/accueil des équipements sportifs. Soit un organisme de formation (CFA/CNFPT), soit un témoignage d'une collectivité*

• SALON V.I.P.

09h00 à 09h30 → *« La plateforme municipale pour la gestion en ligne des cotisations associatives : Thomas REMOLEUR, OLBIA Conseil, Auffray DUNYACH, société E-COTIZ »*

09h30 à 10h00 → *Le développement et la modularité des équipements sportifs de type stade et ARENA : Guillaume MASSARD, GL EVENTS .*

JEUDI 18 JUIN

• SALLE PLÉNIÈRE.

11h30 à 12h → *LAURE MANAUDOU : Présentation de Distributeur automatique d'articles de sports spécialisés. Distributeurs TOPSEC EQUIPEMENT. Traitement de l'eau en piscine collective, et plus particulièrement sur les effets néfastes des CHLORAMINES : Madame Delphine CASSAN –BIO.UV-*

• SALON V.I.P

11h30 à 12h30 → « Échanges entre Techniciens des Commissions Sports ARF et ADF »

PAGE EN CONSTRUCTION
EN ATTENTE DE LA LISTE DÉFINITIVE DES PARTENAIRES



Palais Omnisports Marseille Grand-Est : 17 ET 18 JUIN 2015

LE « MODÈLE SPORTIF FRANÇAIS » À L'ÉPREUVE DES TERRITOIRES

EN PARTENARIAT AVEC:

.....